ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Premier District, portant les Nos. 4051 et 4053 rue Ulloa, avec une grande parcelle de terrain à l'arrière, entre l'avenue Carrollton et la rue Pierce.

The People's Homestead Association vs. Louis R. Eisenberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,718 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 novembre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges et servitudes qui y en dépendent ou qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No. 761, borné par les rues Ulloa et Pierce et d'Hemecourt et l'avenue Carrollton, désignés comme lots A et D sur un plan dressé par D. E. Seghers & Sons, voyers, daté du 6 août 1910, et ayant les dimensions suivantes à savoir: Lot A est situé à une distance de cent dix pieds du coin de la rue Ulloa et l'avenue Carrollton, et mesure quarante quatre pieds, six pouces et deux lignes de face à la rue Ulloa, sur une profondeur sur la ligne de coté la plus proche de l'avenue Carrollton de cent vingt pieds, cinq pouces et cinq lignes, et une profondeur sur l'autre ligne de côté le divisant du lot B sur le dit plan, de cent vingt pieds et une largeur en arrière de trente quatre pieds, quatre pouces et deux lignes et le dit lot D est situé en partie à l'arrière du dit lot A et court à angle droit vers la rue Pierce sur une ligne le séparant de l'arrière des lots A, B et C sur le dit plan sur laquelle ligne, laquelle est parallèle à la rue Ulloa, et mesure quatre vingt treize pieds, un pouce et deux lignes; et sur la ligne de côté opposé, également parallèle à la rue Ulloa, il mesure quatre vingt neuf pieds, six pouces et trois lignes, quarante pieds et deux lignes sur la ligne de côté la plus proche de l'avenue Carrollton, laquelle ligne est une continuation de la ligne de côté du dit lot A, et trente neuf pieds, dix pouces et trois lignes en profondeur sur l'autre ligne de côté laquelle est la plus proche et parallèle à la rue Pierce; les dits lots A et D étant composé du tout du lot désigné par le No. 6 et une partie du lot désigné par le numéro 7 et une partie de la parcelle désigné par la lettre B sur un croquis dressé par S. G. de L'Isle, voyer, daté du 2 avril 1907 et joint à une acte passé devant Jefferson C. Wenck, notaire en cette ville le 13 mai 1907.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour la demanderesse
oct—11,12,17,24,31nov—7,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District portant le numéro municipal No. 3219 rue Gravier, entre les rues Lopez et Rendon.

Anthony Bonaud vs. Joseph Emuy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,670 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 novembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet 664, borné par les rues Gravier, Lopez, Common et Rendon, désigné comme lot No. cinq sur un plan par Castaing et Cellas, voyers, date du 20 mars 1866, déposé en l'office de A. S. Bienvenu, notaire. Le dit lot mesure trente-et-un pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Gravier sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes égales et parallèles. Le tout suivant croquis joint à un acte devant Fred Deibel, notaire, le 30 avril 1894.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

EDWARD A. PARSONS,
Avocat pour le demandeur.
oct—10,11,17,24,31nov—7,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Second District portant le numéro municipal 910 rue Broad, entre Dumaine et St.-Philippe.

Théodore A. Bork vs. Mme Félicie Barbe Pintat, épouse de Joseph John Recu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,778 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 13 novembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné comme lot No. trois dans le carré No. 341 (ancien No. 10), borné par les rues Broad, Dorgenois, Dumaine et St.-Philippe, et mesure en mesure américaine vingt-neuf pieds huit pouces et une ligne de face à la rue Broad sur cent pieds en profondeur entre lignes parallèles suivant un plan de Bergerel daté du 24 décembre 1836 et déposé dans les archives de Félix De Armas, ancien notaire en cette ville.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditoins — Comptant; l'acquéreur devrant déposer du moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

LEGIER & GLEASON,
Avocats pour le demandeur.
oct—10,11,17,24,31nov—7,12,13

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de William J. Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,312 — Division A — Avis est par la présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelle le compte final presente par Carsten E. Torjusen, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
WOODVILLE & WOODVILLE, Avocats.
oct25,29 -nov3

Succession de Margaret Michel, épouse de Anton Walz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,437 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Anton Walz, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
K. W. RISCHOW, Avocat.
oct26,27—nov1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de shérif, le VENDREDI, 28 novembre 1913, d'une grande jolie et attractive propriété résidentielle de valeur, portant le numéro municipal 1736 Avenue Palmer, coin de la rue Franklin, dans un voisinage aristocratique, environs magnifiques.

Louis B. Giraud (Agent) vs. Charles T. Keplinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,900 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 28 novembre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré borné par l'Avenue Palmer et les rues Calhoun, Saratoga et Franklin, lequel dit lot de terre forme le coin de l'Avenue Palmer et la rue Franklin, et mesure soixante pieds de face à l'Avenue Palmer sur cent soixante pieds de profondeur et face à la rue Franklin.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

DART, KERNAN & DART,
Avocats pour le demandeur.
oct25,25,31—nov7,14,21,27,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District portant le numéro municipal 619 rue Upperline, entre les rues Annunciation et Laurel, le VENDREDI, 28 novembre 1913.

Excelsior Homestead Association vs. Mme Elizabeth Berley, épouse d'Auguste Faber et Auguste Faber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,965 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 28 nov. 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelques façons, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 140, borné par les rues Annunciation, Upperline, Lyons et Laurel, désignées par les Nos. 9 et 10, et mesurent comme suit: Lot No. 9 mesure vingt-cinq pieds trois pouces plus ou moins de face à la rue Upperline sur une profondeur de cent six pieds quatre pouces sur la ligne arrière des lots 4, 5, 6, 7, 8 et autres lots, et une profondeur de cent soixante-trois pieds cinq pouces sur la ligne de côté du lot No. 10, le tout plus ou moins. Le lot No. 10 a une façade sur la rue Upperline de vingt-cinq pieds trois pouces plus ou moins, sur une profondeur de cent soixante-trois pieds cinq pouces sur la ligne de côté du lot No. 9, et une profondeur de cent cinquante-neuf pieds et quatre pouces sur la ligne de côté des autres lots adjoignant, plus ou moins.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant en sus et en plus de son enchère payer les taxes dues sur la dite propriété soit environs $65 et faire un dépot de dix pour cent, au moment de l'adjudication, sur le moment du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

CONRAD G. COLLINS,
Avocat pour le demandeur.
oct24,31 -nov7,14,21,27,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District portant le numéro municipal No. 2214-2216 Avenue Franklin entre les rues Miro et Tonti.

Greater New Orleans Homestead Association vs. Joseph A. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 105,780—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 novembre 1913, à midi, la propiété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain ainsi que toutes les améliorations qui y appartiennent et qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les lettres C et D dans l'Ilet No. 1165, borné par l'Avenue Franklin et les rues Painters, Miro et Tonti, sur une copie de croquis et certificat d'arpentage daté du 14 octobre 1910 et signé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, annexé à un acte passé devant Robert Legier, notaire, le 25 décembre 1910. Suivant laquelle copie de croquis les dits lots de terrain s'adjoignent et mesurent chacun trente deux pieds de face à l'Avenue Franklin sur une profondeur de cent dix-neuf pieds six pouces et dix lignes entre lignes parallèles; lot C etant le plus proche et étant à une distance de soixante-quatre pieds à partir du coin de la rue Miro et de l'Avenue Franklin.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

MOONEY & JANVIER,
Avocats pour la demandresse.
oct—10,11,17,24,31nov—7,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal No. 2102 rue Jena, encoignure Saratoga, dans l'Ilet rues S. Franklin et Cadiz.

Walter C. Kent vs. P. J. Orchard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,881 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 novembre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges, servitudes, prescriptions, avantages et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 523, borné par les rues Jena, Cadiz, S. Franklin et Saratoga, les dits lots sont désignés par le numéro 1er et 2 dans le dit Ilet et mesure comme suit: Lot No. 1 forme le coin des rues Jena et Saratoga, et mesure trente pieds, quatre pouces de face à la rue Jena, sur une profondeur et face à la rue Saratoga de cent vingt pieds, cinq pouces et quatre lignes. Lot No. 2 adjoint le lot No. 1 et mesure trente pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Jena, sur une profondeur de cent vingt pieds, cinq pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

HENRY L. FAVROT & LEWIS R. GRAHAM, Avocats pour le demandeur.
oct—17,18,24,31nov—7,14,20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de shérif, le VENDREDI, 28 novembre 1913, de deux propriétés de valeur du Premier District portant respectivement les numéros 333 et 337 rue Alexandre, entre Banks et Palmyre, partiellement à termes de crédit.

Felix J. Dreyfous vs. Albert B. Davis, receiver Metropolitan Building Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,950 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 28 nov. 1913, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos. 2 et 3 dans l'Ilet No. 804, borné par les rues Alexandre, Murat, Banks et Palmyra, sur une copie de croquis établi par Walter J. Seghers, député voyer de ville, daté du 16 mai 1912, et joint à l'acte 676 de 1912 passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, suivant laquelle copie les dits lots s'adjoignent et mesurent chacun, trente pieds de face à la rue Alexandre sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quatre pieds quatre pouces et six lignes. Lot No. 2 étant le plus proche et s'entendant à une distance de trente pieds de la rue Banks.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions

Les deux dits lots décrits ci-dessus Nos. 2 et 3 seront offerts et vendus séparément sous des conditions identiques qui sont comme suit pour chaque lot.

1. L'acquéreur aura à payer comptant la somme de $300, représentant le montant de 3 billets de $100 chacun, tous datés du 1er mai 1913, payables respectivement à 120, 150 et 180 jours après date; aussi les intérêts accrus sur ces 3 billets à partir du 1er mai 1913, jusqu'au jour de la vente et sur un billet de $3,200 date du 1er mai 1913, payable à un an de vue, au taux de 8 pour cent par an à partir du 1er mai 1913 jusqu'à la date de la vente; ainsi que les honoraires d'avocats au taux de 5 pour cent sur le montant des billets en recouvrement et sur l'intérêt en ceci, $3 coût de la copie de l'acte, le coût et les frais du procès et vente aux lots vendus, et les taxes s'il y en a sur le lot vendu.

2. L'acquéreur devant assumer le paiment du dit billet de $3,200 daté du 1er mai 1913, payable un an après date avec intérêt au taux de 8 pour cent par an depuis la date de la vente jusqu'au paiment.

3. L'acquéreur devant payer le solde de l'adjudication, s'il y en a, au comptant.

Dans le cas où, le montant de l'adjudication du lot vendu ne couvrirait pas la dette de la défenderesse sur le lot vendu comme il est démontré plus haut, alors:

4. L'acquéreur devra payer au comptant les intérêts accrus au taux de 8 pour cent par an à partir du 1er mai 1913 à la date de la vente sur $3,500 (montant des dits 3 billets de $100 chacun et du dit billet de $3,200) le coût et frais du procès et vente au lot vendu, $3 coût de la copie de l'acte, les taxes s'il y en a de dues sur le lot vendu, honoraires d'avocat, aux taux de 5 pour cent sur le montant, de tous les dits billets et sur les intérêts accrus en ceci et aussi le prorata accru du net produit de la vente de chacun des dits billets de $100 chaque, déjà échu.

5. L'acquéreur devant assumer le paiment du dit billet de $3,200 ci-dessus deuxièmement décrit, jusqu'au montant seulement du prorata accru du net produit de la vente, et payer les intérets seulement sur le prorata accru au taux de 8 pour cent par an depuis la date de la vente jusqu'au paiment.

Les acquéreurs respectifs, des lots respectifs, devant assumer et agréer à toutes les obligations et supulations, comme stipulées dans les actes de ventes originaux, les ceux passés devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 1er mai 1913, enregistre au bureau des hypothèques de cette paroisse, comme au lot No. 2 dans le registre No. 1089, folio 245, le 5 mai 1913, et comme au lot No. 3 dans le registre 1090, folio 100, le 5 mai 1913.

Les acquéreurs respectifs au moment de l'adjudication devant faire un dépot de 10 pour cent de leur achat respectif.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur
oct24,25— nov7,14,21,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée, portant le numéro municipal No. 2411 rue Saint Claude, entre Music et l'avenue St. Roch.

Security Building and Loan Association vs. Pierre B. Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 105,887 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 novembre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues St. Claude, Marais, Music et l'avenue St. Roch, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 394, et par le numéro dix-neuf, sur le rôle d'assessement, le dit lot mesure trente trois pieds, huit pouces, de face à la rue St. Claude, sur cent cinq pieds, deux pouces et deux lignes en profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
oct—17,18,24,31nov—7,14,19,20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de résidence attractive et de valeur dans le Sixième District portant le numéro municipal 1131 rue State, au coin de la rue Garfield, dans un voisinage aristocratique, avec de magnifiques environs.

Wm. S. Parkerson vs. Hubert M. Ansley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 105,708—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 novembre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, de quelque façon situé dans le 4me District de cette ville dans le carré No. 28, Bloomingdale, borné par les rues State, Garfield et Pitt et la ligne de Hurstville ou Bloomingdale. Le dit lot mesure trente pieds de face à la rue State sur une profondeur et face à la rue Garfield de cent vingt-cinq pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

STIRLING PARKERSON,
Avocat pour le demandeur.
oct—3,4,10,17,24,31nov—6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, VENDREDI, 28 novembre 1913, de propriétés améliorées de valeur à Milneburg, du Premier District, dans l'Ilet borné par les rues Columbia, Champs-Elysées, Marigny et America, sur deux grands terrains.

Consumers' Brewing Company vs. Louis Moreau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 105,935—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, 28 novembre 1913, à midi, les propriétés ci-dessus décrites à savoir:

Deux certains lots de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet, à Milneburg, borné par les rues Columbia, Champs-Elysées, Marigny et America, désignés par les numéros sept et neuf, sur un croquis dressé par Edgar Pilie, voyer, daté du 25 mai 1893, annexé à un acte passé devant L. F. Bouchereau, ancien notaire en cette ville, le 7 novembre 1893. Le lot numéro sept mesure soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Marigny, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, et soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de large à l'arrière. Le lot numéro neuf mesure soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Columbia, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, et soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de large à l'arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. M. CAHN & T. A. SCHLIEB,
Avocats pour le demandeur.
oct25,26,31 -nov7,14,21,28

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante par le Shérif Civil

d'une grande propriété commerciale de grande valeur et située au centre des affaires

Portant les numéros Municipaux
510-512-514-516-518
RUE POYDRAS
Et les numéros municipaux
517-519-523-525
RUE LAFAYETTE

Le tout dans l'Ilet borné par les dites rues et les rues Camp et Magazine

Dans un voisinage commandant un bon prix actuellement et certain d'augmenter de valeur dans un avenir très prochain. Et se trouvant près du nouveau bureau des postes, des banques, bureaux des journaux, bureaux des chemins de fer et des grands établissements commerciaux. Le tout offrant une splendide opportunité pour un placement de revenus certains.

dans l'affaire de la Whitney-Central Trust et Savings Bank et als vs James B Sinnott

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,736 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 novembre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

A. Deux certains lots ou portions de terrain dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Poydras, Camp, Lafayette et Magazine, désigné comme Ilet No. 164, les dits lots ou portions de terrain sont désignés par la lettre "A" et numéro un; le dit lot ou portions désigné par la lettre "A" est pris de, et forme l'arrière extrême du lot original de terrain désigné par la lettre D, lequel lot original de terre formait le coin des rues Camp et Lafayette, désigné et décrit comme tel suivant acte de partage entre B. Story et les heritiers de B. Story devant H. B. Cenas, notaire, le 9 mai 1851; la dite portion ou lot de terrain mesure trente-deux pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur entre lignes parallèles de trente pieds trois pouces. Et le dit lot No. un est aussi désigné comme lot No. un sur un croquis joint à un acte de vente par G. W. Denlon à J. H. Bennett, devant T. O. Stark, notaire, le 27 mars 1868, et mesure en mesure anglaise trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne arrière du lot précédé lequel il joint à l'arrière, sur une profondeur de soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles et trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne extrême arrière, laquelle est parallèle à la rue Poydras.

B. Six lots de terrain situes dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Poydras, Camp, Lafayette et Magazine, désigné comme Ilet No. 164, les dits lots sont désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 6, 7, et mesure comme suit: Les lots numéros un et deux ont chacun vingt-et-un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Poydras et quatre-vingt-dix-neuf pieds six pouces et sept lignes en profondeur. Le lot No. 3 a vingt-et-un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Poydras sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes. Le lot No. 4 a vingt-et-un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Poydras par cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes en profondeur. Le lots Nos. 6 et 7 mesurent comme suit. Le lot No. 6 a trente-cinq pieds trois pouces et 1-8 ligne de face à la rue Lafayette, deux cent vingt-deux pieds neuf pouces et 4-8 lignes en profondeur sur la ligne de côté la plus proche et vers la rue Magazine, et deux cent et vingt-deux pieds huit pouces et quatre lignes sur le coté de la ligne opposée. Le lot No. 7 a trente-cinq pieds trois pouces et 1-8 ligne de face à la rue Lafayette, deux cent vingt-deux pieds huit pouces et quatre lignes en profondeur, sur la ligne du No. 6, et deux cent vingt-deux pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté opposée.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL,
Avocats pour les demandeurs.
oct—3,4,10,17,24,31nov—6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John Wilson et Martha Lewis, épouse de John Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,872 — Division A — Attendu que Moses L. Wilson a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John Wilson et Martha Lewis, épouse de John Wilson, décédés intestats.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
E. M. STAFFORD, Avocat.
oct—16,20,25

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12 15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3.- - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.00 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux ou par Traites sur Express